



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/250/Add.5
20 novembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-QUATRIEME SESSION
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET REPARTITION DES QUESTIONS
INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Sixième rapport du Bureau

1. A sa 6e séance, le 20 novembre 1989, le Bureau a examiné une demande présentée par le Secrétaire général (A/44/246 et Add.1) concernant l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée :

"Financement du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale".

A ce propos, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

- a) D'inscrire la question à l'ordre du jour;
- b) De la renvoyer à la Cinquième Commission.

2. A la même séance, le Bureau a examiné une demande présentée par le Secrétaire général (A/44/247) concernant l'inscription au point 16 de l'ordre du jour (Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires) d'un alinéa additionnel intitulé :

"Election du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés".

A ce propos, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

- a) D'inscrire la question à l'ordre du jour;
- b) De l'examiner directement en séance plénière.

En outre, sur la proposition du Secrétaire général, le Bureau a décidé de recommander que l'intitulé du point 16 de l'ordre du jour soit modifié comme suit :

"Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections".
